

Monsieur le Président de la Polynésie française,
Monsieur le Haut-Commissaire de la
République en Polynésie française,
Mesdames, messieurs les ministres,
Mesdames, messieurs les représentants de
l'Assemblée de Polynésie française,
Mesdames, messieurs les chefs des Services
administratifs et des établissements publics,
Mesdames, messieurs les employés des services
Administratifs et des établissements publics,
Mesdames, messieurs les usagers des services
publics,
Mesdames, messieurs les contribuables de la
Polynésie Française ,
Mesdames , Messieurs BONJOUR.

E hoa here ma, IAORANA.

I teie mau mahana i mairi ae nei ,ia feruri au i te ohipa o tau e tatara atu, ua fa mai i roto i tau manaonaoraa e piti o to tatou mau aito :

O TAFAI e o PAI e ta raua na OMORE

I mutaa iho nei ,

*-ia topa te omore a TAFAI i nia i te fenua ei riro oia e tapoa i te otia o tona matainaa ;
i reira ia tana faufaa e faa hotuhia ai ;*

-ta PAI,ua taora oia tana omore i

EIMEO_MOOREA,ua puta oia te moua i

MOUA_PUTA na roto i tona puai :eaha te

Faufaa ?E apoo matai noa ia teie .

Teie te hoe tatararaa o tau e huri atu :

Ua rave tau PUPU PITI i te ohipa e nau ia e vauvau atu i ta matau mau poroi e pae :

-ia riro oia mai te omore a TAFAI,ia puta i te mau feruriraa e ia mau e ia faaohipahia oia i roto i te mau otia o ta matau e faataa atu

Eiaha ra ia riro mai te omore a PAI :ia puta te hoe pae e ia mapiha atu i te tahi pae,e ia riro ta matou mau poroi mai te matai :ua pau ia i te taimē.

Lorsque nous réfléchissions au contenu de notre préambule d'aujourd'hui ,nous nous sommes souvenus de deux de nos guerriers légendaires TAFAI et PAI et de leur lance :

-la lance de TAFAI ,lorsqu'elle toucha le sol, marqua les limites de ses terres qu'il put alors exploiter ;

-celle de PAI lorsqu'il la lança de toutes ses forces vers Moorea en démonstration de sa puissance perça la montagne à

MOUA-PUTA,seul le vent la traverse de part en part encore aujourd'hui.

Le message que ces légendes portent, est que nous espérons que les recommandations que nous vous faisons aujourd'hui marquent comme la lance de TAFAI les points essentiels de vos

réflexions et de vos actions et qu'elles fructifient dans les limites que nous vous proposons.

En effet ,si nous avons été tenus de vous présenter aujourd'hui cinq de nos recommandations prioritaires, le choix ne fut pas chose aisée pour deux raisons :

1- l'ensemble de nos propositions reportées dans notre tableau de synthèse nous paraissait tout aussi essentiel. Nous sommes conscients de l'importance de l'enjeu de ces Assises qui ont éveillées nos motivations profondes de citoyens,

- d'une part en tant qu'usagers du service public, et contribuables de ce pays qui est le notre,

- et d'autre part, en tant que responsables de services administratifs et d'établissements publics et privés.

Le choix étant fait des 5 recommandations,il était évident ,que présentées en l'état ,elles perdaient tout sens. Aussi nous a-t-il paru important de rappeler ce qui fut notre objectif premier ,la

finalité qui a soutenu notre réflexion et qui servirait de vecteur aux actions à venir.

2- Il nous a donc semblé à tous, participants de cet atelier, nécessaire d'aborder la notion de Service Public en s'attachant à en fixer le périmètre et à définir les priorités d'interventions.

Aussi, nous avons inscrit notre démarche dans ce cadre afin d'apporter aux décideurs les éléments et les recommandations nécessaires à la définition du périmètre du Service Public.

CE QUI SOUS-TEND, toutes les propositions que nous vous soumettons aujourd'hui, est bien l'objectif premier

du SERVICE PUBLIC :

L 'INTERET GENERAL

Pour cela,

1- Nous recommandons que l'ADMINISTRATION recentre ses interventions sur ses missions (régaliennes)

- *sa mission de planification :*
 - .pour l'harmonisation des Services Publics ;*
 - .et par l'objectivation de ses projets répondant à la réalité polynésienne ;*
- *sa mission de réglementation :appropriée à chaque secteur ;*
- *sa mission de contrôle présente, effective et continue ;*
- *sa mission d'encadrement ;*
- *sa mission d'évaluation réelle et efficace des politiques publiques ;*
 - (établir des indicateurs pour cela)*
- *sa mission d'assistance technique :*
 - nous disons bien » assistance technique et non « assistanat dans le domaine de la recherche pour le développement dans des secteurs innovants et utiles, appropriés à notre environnement insulaire et limitrophe.*

***2-(deuxio)Que les AVANTAGES en nature
ou financiers***

***accordés à l'ensemble des agents du Service Public
(Institutions, fonction publique,satellites)***

.soient revus ;

***.que soient actée de manière
transitoire leur suspension***

***(pour l'exemplarité que nous
attendons en priorité de la part
de ceux qui nous gouvernent et
usent des biens de notre pays)***

***Nous demandons ainsi que soit engagée une
réforme de fond des régimes indemnitaires pour
gagner en équité et en efficacité.Nous incluons dans
cette réforme la grille de rémunération des chefs de
service et des directeurs d'établissements.***

***Que soient supprimés les indemnités et les
avantages non justifiés.***

3_(troisième recommandation)

***.que soit engagée une vraie simplification
des PROCEDURES.***

*.et que soit optimisée la COMMUNICATION
(internes, et vis à vis des administrés ,des usagers)*

4-(quatrièmement)

Nous recommandons :

.que soient évaluées

*l'EFFICACITE et l'EFFICIENCE
des DISPOSITIFS D'INTERVENTION*

-fiscalité ;

-aides directes ;

- subventions ;

et autres interventions.....

*. que ces mêmes dispositifs soient réformés si
nécessaire,*

*.et que soit reconsidérée la gratuité de certaines
prestations du Service Public*

*. plutôt que de dépenser nos deniers dans
d'hypothétiques avénirs pourquoi ne pas*

ouvrir des centres de formation dans une prospective en adéquation avec de réels besoins du secteur public comme du secteur privé.

5- et enfin cinquième recommandation

-TRANSFERER au PRIVE,

.les PROGRAMMES

.les ACTIONS

qui peuvent être gérés par le SECTEUR PRIVE

que ce soit du domaine - économique,

- social,

- et culturel.

- Encadrer ces transferts :

.D.S.P.(délégations de services) ;

.Concession ;

.Mandat de gestion ;

.Fondation.....

Lorsque l'INTERET GENERAL en dépend.

*- Moins d' »INTERVENTIONNISME de
l'Administration(pour ne pas dire
IMMIXTION ou INGERENCE)*

Afin d'atteindre ces OBJECTIFS,il sera
nécessaire de

_REGROUPER certaines structures
.par SECTEUR d'activité

*en désignant des directions

*mais aussi en mettant en œuvre des structures
transversales mutualisées ,dédiées à certaines
missions telles que

-l'EXPERTISE JURIDIQUE ;

-le CONTROLE DES
REGLEMENTATION

-la RECHERCHE SCIENTIFIQUE ;

-les AIDES ECONOMIQUES ;

*mais aussi en donnant plus de responsabilités et de pouvoirs aux chefs de service

- pour accélérer certaines procédures,
- pour le suivi et l'achèvement de certains projets ;

Par ailleurs, nous avons noté la nécessité de procéder à des EVALUATIONS

de l'EFFICACITE et de la PERFORMANCE
du Service Public.

Entre le paradis de la NOUVELLE CYTHERE de Bougainville et les illusions de la société idéale d'UTOPIA présentée par Thomas Moore

Que choisissons nous ? de faire de notre pays devenu,

- celui des DURES REALITES pour certains,
- et sans avenir pour d'autres.

Et pourtant tant de richesses nous environnent :

- un potentiel humain ,jeune ,créatif plein d'une énergie nouvelle ,neuve qui ne demande qu'à s'exprimer selon un code qu'il nous faut découvrir ;

-

- une nature chaleureuse, charitable ,qui nous nourrit, nous enrichit, mais que nous méconnaissons et que nous maltraitons ne pensant qu'au rapport immédiat, oubliant la sagesse de nos anciens qui procédaient au RAHUI aussi bien de la terre que de la mer pour leur permettre de reprendre des forces et de continuer à servir les hommes de cette terre.

E hoahere ma eiaha e moehia e tatou te faufaa o te MOANA PATITIFA :

-mai na reira mai to tatou mau motu i te faraa mai ;

-mai na reira mai ta tatou mau maa ;

-mai na reira mai ta tatou mau faufaa ;

-te vai a ra te tahi mau faufaa o ta tatou e ite nei i
teie tau,mai te ito faatoetoeraa fare

e vai atu a ra tei ore a e itehia

-e vahi atoa teie

.no te mau hautiraa a to tatou

mau tamarii,

.e no te faaetaetaraa i te tino o

to tatou mau taurearea

TEIE MOANA PATITIFA

-tei tamaru to tatou mau tino ia rohirohi,

- e nehenehe atoa oia e faariro ia tatou : e aito

no teie tau,

e aito no te hau i roto iho to tatou fenua e no to
tatou nunaa , na roto i te poihereraa i te faufaa o
ta tatou natura e te faaturaraa i te taata.

MAURURU